

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crise du logement : le plan d'urgence de la Métropole de Lyon atteint son premier objectif avec 49 opérations immobilières soutenues

La Métropole de Lyon a activé un plan d'urgence de 10M€ complémentaires au budget habitat (518 M€ pour le mandat 2020-2026), afin de permettre la sortie des opérations immobilières dans un contexte national de crise du logement. Quelques mois après son activation, la mesure porte ses premiers fruits avec une cinquantaine d'opérations soutenues.

L'objectif du plan d'urgence métropolitain est de relancer à court terme la production de logements neufs avec le rachat d'une part de logements libres par les bailleurs sociaux, la Foncière Solidaire du Grand Lyon ou les opérateurs du logement locatif intermédiaire. Cette intervention, financée en partie par la Métropole de Lyon (pour les BRS et les logements sociaux de type PLS), permet de débloquer les opérations à deux stades :

- en phase amont, avant démarrage des travaux, lorsque les promoteurs n'arrivent pas à commercialiser 50% de leur opération, celle-ci se trouvant bloquée,
- en phase aval, lorsque des logements demeurent invendus sur des opérations démarrées.

Quelques mois après sa mise en œuvre, le plan d'urgence métropolitain a rapidement porté ses fruits avec une centaine d'opérations financées ou en cours d'instruction, soit près de 5500 logements concernés au total. **49 opérations sont d'ores et déjà validées concernant 3020 logements au total dont 833 logements sociaux** : 29 opérations ont été sauvées et vont pouvoir démarrer en travaux et pour 20 opérations, la commercialisation a pu être finalisée. 43 opérations sont en cours d'étude, soit près de 2300 logements dont 550 logements sociaux.

Au niveau local, la Métropole de Lyon coordonne son plan d'urgence pour le logement et l'immobilier avec les interventions de la Caisse des Dépôts et Consignations Habitat (CDC Habitat) et Action Logement pour soutenir les opérations en difficulté, en lien étroit avec l'État.

« Nous avons besoin de construire plus de logements, en accession libre, comme de logements sociaux ou en bail réel solidaire, qui sont de véritables remparts face à la crise du logement. Une cinquantaine d'opérations sont soutenues par notre plan d'urgence, représentant 3000 nouveaux logements, et 43 sont en cours d'étude. Le plan d'urgence est aussi un outil de soutien pour le secteur économique de la promotion immobilière et du BTP : ce sont des emplois sauvés et des carnets de commande qui vont pouvoir se remplir. » Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon

« Le plan d'urgence a un effet levier au service de la sortie des logements libres, grâce au logement social qui joue un rôle contracyclique. Ces premiers résultats témoignent de la pertinence de l'intervention métropolitaine, coconstruite avec la Fédération des promoteurs immobiliers et les bailleurs sociaux, en relation étroite avec les Communes concernées. Le plan d'urgence est une mesure exceptionnelle qui ne doit cependant pas pallier une politique gouvernementale de long terme. Il nous faut une politique en faveur du logement social et répondant aux besoins des classes populaires et des classes moyennes, les premières impactées par la crise actuelle. » Renaud Payre, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville

Contact presse :

Laetitia LATAPY – email : llatapy@grandlyon.com - tel. 06 46 18 90 93